Accusé de réception en préfecture **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA** 012-200055424-20221208-20221208_152-DE **COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 8 DECEMBRE 2022 - Délibération n°152

L'an deux mil vingt deux et le huit décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	29	26

Date de la convocation	
08/12/2022	
D . W. (0)	
Date d'affichage de la convocation	

Secrétaire de séance : Isabelle TAJAN

<u>Présents</u>: ANGLADE Clémence - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

<u>Absents</u>: ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX) - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pouvoir à Mélanie BRUNET) - BOURREL Thierry (pouvoir à Caroline JARROUSSE) - CARNAC André (pouvoir à Françoise CAPUS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - MARTY Nathalie (pouvoir à Mariana FOS) – RAGOT Annie - LABRO Isabelle -

Objet:

REGION: DEMANDE D'AIDES A LA DIFFUSION 2023

Monsieur le Maire expose la programmation d'un spectacle pour 2023. Ce spectacle étant agréé par la Région, une aide à la diffusion de la Région Occitanie peut être sollicitée pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Il propose aux membres du conseil municipal de solliciter la subvention à la Région dont le coût prévisionnel est le suivant :

Spectacle « Germaine, Boussole et Tranquille » » de la Clak Cie,

Montant du cachet : 1 600 €

Aide à la diffusion sollicitée 40 % 640 €

Autofinancement 960 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les modalités de financement fixées ci-dessus pour la diffusion du spectacle « Le commencement » prévu en 2023.
- Sollicite l'aide à la diffusion de la Région Occitanie

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture